OPSIO Sàrl, Avenue de Bel-Air 16, 1225 Chêne-Bourg

info@opsio.ch FINMA reg. no F01468622

Page 1 sur 5

**Feuille d'information du conseiller aux preneurs d'assurance selon l'art. 45 LSA**

*(Loi fédérale sur la surveillance des assurances)*

**Votre conseiller/ère :**

**Vos données client:**

Nom et Prénom: Jean Dupont Sans Signature Robuste

Adresse: Rue de la Paix 123

NPA/Localité: 1200 Genève

Date de naissance: 15.05.1980

Email: jean.dupont@email.com

Numéro de téléphone: +41 79 123 45 67

**1. OPSIO Sàrl – Informations concernant l'identité :**

Siège : OPSIO Sàrl, Avenue de Bel-Air 16, 1225 Chêne-Bourg

Bureau principal : OPSIO Sàrl, Rue de Savoie 7a, 1225 Chêne-Bourg

Téléphone : +41 78 305 12 77

Email : info@opsio.ch

Site internet : www.opsio.ch

**Registre du commerce du canton de Genève**

Numéro de société IDE : CHE-356.207.827

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Inscription au registre des intermédiaires d'assurances de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), numéro au registre : F01468622.

**2. OPSIO Sàrl est un intermédiaire d'assurance non lié**

OPSIO Sàrl est un intermédiaire d'assurance indépendant (non lié) pour tous les secteurs d'assurance en vertu de l'art. 40 al. 2 LSA.

OPSIO Sàrl, Avenue de Bel-Air 16, 1225 Chêne-Bourg info@opsio.ch FINMA reg. no F01468622

Page 2 sur 5

**3. Votre conseiller/ère à la clientèle**

Au début de la coopération, un(e) conseiller/ère de clientèle responsable des assurances du/de la client(e) est désigné(e). Il/elle est la personne de contact direct pour le/la client(e) et est responsable de la gestion de toutes ses questions d'assurance.

OPSIO Sàrl ainsi que ses conseillers/ères à la clientèle disposent des enregistrements nécessaires pour exercer les prestations d'intermédiaire en assurance, conformément à la législation suisse sur la surveillance des institutions d'assurance (numéro de registre FINMA F01468622).

**9. Informations sur la responsabilité**

OPSIO Sàrl fournit ses prestations avec la diligence usuelle due en affaires.

En cas de négligence, d'erreur ou de renseignements erronés en rapport avec l'activité d'intermédiaire, OPSIO Sàrl peut, conformément au contrat et selon la législation suisse applicable, être tenue pour responsable à l'égard du/de la client(e).

**10. Décision du/de la client(e) sur la rémunération de l'intermédiaire**

[X] Commission de la compagnie d'assurance

[ ] Honoraires payés par le/la client(e)

Par la présente, le/la soussigné(e) confirme que le conseiller/ère à la clientèle de OPSIO Sàrl lui a remis le présent document et lui en a dûment explicité le contenu, avant la conclusion du contrat de courtage, respectivement le/la soussigné(e) confirme en avoir pleinement compris le contenu et y adhérer par sa signature.

Lieu, date Signature Conseiller/ère à la clientèle

................................ ................................

Lieu, date Signature Client(e)

................................ ................................

**Signature personnes majeures:**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Signature Électronique Sécurisée**

Document signé électroniquement le : 11.10.2025

Signataire : Jean Dupont Sans Signature Robuste

Statut : Signature valide et vérifiée